



**MANDAT
COMITÉ NATIONAL
Biathlon Canada**

Le 1^{er} avril 2018

Responsable envers: le conseil d'administration

Faisant rapport par l'intermédiaire de: gestionnaire du développement des athlètes et des entraîneurs et le directeur général

Responsabilités:

- Superviser le **programme de développement des entraîneurs** et aider la gestionnaire du développement des athlètes et des entraîneurs à élaborer des programmes et à définir les priorités;
- Diriger le **programme de développement des officiels**, y compris la formation et les possibilités d'expérience aux niveaux national et international;
- Élaborer et mettre à jour les **Règlements nationaux** et le **Guide des organisateurs**;
- Développer et superviser les **événements nationaux et NorAm**.

Dans le cadre des règlements administratifs de Biathlon Canada, le Comité national dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur les domaines susmentionnés.

Structure du comité et nominations: le comité sera composé d'un président, nommé par le conseil d'administration parmi les membres élus du conseil, en plus de quatre membres nommés par le conseil comme suit :

- Deux membres doivent être des entraîneurs actifs certifiés au niveau Compétition-Introduction
- Deux membres doivent être des officiels actifs certifiés au niveau de délégué technique (national) ou arbitre international.

Les candidats au comité national doivent présenter une lettre d'intérêt à chaque année, au plus tard le 31 mai. Les nominations seront finalisées annuellement au plus tard le 30 juin.

Mandat: deux ans, jusqu'à concurrence de six années consécutives. Les mandats se termineront de façon décalée: les mandats de l'un des représentants des entraîneurs et de l'un des représentants des officiels se termineront lors des années paires alors que les mandats de l'autre représentant des entraîneurs et de l'autre représentant des officiels se termineront lors des années impaires.

Quorum et voix de vote

- Quorum: trois membres du comité constitueront le quorum
- Vote: chaque membre aura une (1) voix lors des réunions du comité